



Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

BIMESTRIEL N°191 Janvier-Février 2013

EDITO

Et pour la revalorisation, la suppression de la journée de carence, combien de bataillons?

Le moins que l'on puisse dire c'est que la journée de mobilisation du 31 janvier ne restera pas dans les annales... Force est de constater que la mobilisation très faible dans le secondaire (entre 7 et 20%) autour de mots d'ordre concernant la revalorisation salariale et la suppression de la journée de carence notamment n'a guère mobilisé au-delà des rangs des militants... Et malheureusement, les partenaires sociaux ne sont pas en position de force pour aborder dès cette semaine les négociations sur les salaires avec le gouvernement.

Pourtant, comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, les arguments ne manquent pas (y compris d'après les sources de certains organismes peu suspects de connivences avec les syndicats comme l'OCDE ou le FMI) et les faits sont là... Un agrégé recruté aujourd'hui dispose de moins de pouvoir d'achat qu'un certifié recruté il y a quinze ans. En 10 ans, nos professions ont connu une dégradation historique de leurs revenus (13% en moins, sans parler de l'augmentation progressive des cotisations retraite jusqu'en 2020 et du coût de la journée de carence) loin d'être compensée par une amélioration quelconque des conditions de travail, bien au contraire.

Tout en s'interrogeant sur les raisons d'une mobilisation modeste, la FSU et ses syndicats assument cet appel à la grève et n'acceptent pas les arguments culpabilisateurs énoncés à longueur d'ondes par les médias. L'amélioration des conditions d'enseignement, et particulièrement des conditions salariales sont une nécessité pour de nombreuses raisons:

-si l'on veut réellement encourager les vocations (près des 2/3 des candidats réels devraient être reçus au CAPEPS ex-

terne, soit un taux de pression historiquement bas!).

-si l'on veut rompre avec une politique d'austérité néfaste pour l'emploi et l'économie

-si l'on veut contribuer à un rééquilibrage économique au profit du salariat (plus de 7% de valeur-ajouté a basculé des revenus du travail vers ceux du capital depuis 1984), etc...

Si la fonction publique paie depuis de nombreuses années les choix politiques favorisant le moins-disant social, cela s'est accentué depuis le début de la « crise », et l'explosion du chômage déjà très important alimente des réflexions du type « on ne peut pas se plaindre, on a au moins du travail... »... Nous n'analysons pas la situation de la même façon: si l'on veut développer et protéger l'emploi, il faut que les salariés du privé comme du public puissent disposer de revenus à réinjecter dans l'économie. Le chômage comme l'a très « pédagogiquement » expliqué l'OCDE*, est le meilleur allié des profits, alimentant culpabilité des uns, repli sur soi des autres et, au final, la résignation de tous particulièrement sur les questions salariales et les conditions de travail.

Le SNEP et la FSU ne se satisferont pas du constat de dégradations « inéluctables », et comme en 1989 (dernière grande mobilisation sur la revalorisation ayant entre autres aboutie à la hors-classe) et ne laisseront pas ces revendications de côté...

*"Stimuler l'emploi et les revenus" - Perspectives de l'Emploi 2006

SOMMAIRE:

p2 et 3 le CTA
p4 et 5 La CAPA du 25 janvier. Les mutations
p6 Les salaires
p7 Se syndiquer
p8, 9 et 10 Les stages syndicaux
p11 PAF syndical

INTERVENTIONS DU SNEP AUX COMITES TECHNIQUES ACADEMIQUES DES 14 DECEMBRE 2012 ET 09 JANVIER 2013

Les deux derniers CTA (Comité Technique Académique), instance dans laquelle siègent le Recteur et les services administratifs du Rectorat, ainsi que les organisations syndicales élues, ont dressé le bilan de la rentrée 2012. Les plafonds d'emploi prévus pour la rentrée 2013 ainsi que leur répartition dans le premier et le second degré ont également été portés à la connaissance des organisations syndicales.

I. LES EMPLOIS DANS L'ACADEMIE POUR LA RENTREE 2013 :

Nombre de créations d'emplois pour l'Académie à la rentrée 2013:

+20 emplois dans le premier degré

+21 emplois dans le second degré

+1 emploi de CPE

Soit un total de 42 emplois. Toutes les académies voient leur plafond d'emploi augmenter, sauf celle de Nancy-Metz.

La FSU a demandé le vote d'une motion sur la question des plafonds d'emplois alloués à l'Académie. Celle-ci a été mise au vote en ces termes : « *Les représentants des personnels du CTA de Limoges considèrent que la dotation en emplois tant dans le 1^{er} degré que dans le second degré et chez les administratifs ne permet pas de réparer les dégradations causées par les suppressions de postes des années précédentes.* »

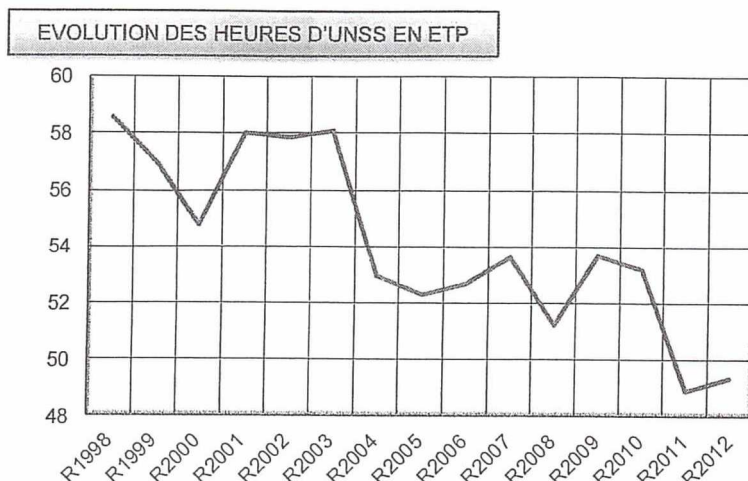
Votes : Pour : 6 FSU Abstention : 4 UNSA, 1 SGEN.

Nous n'avons pas demandé de vote spécifique à la répartition 1^{er} et 2nd degré, estimant que le vote de la motion concernant l'enveloppe globale n'appelait pas à se prononcer sur la répartition.

II. LES INTERVENTIONS DU SNEP :

1. Les forfaits d'AS :

Nous avons demandé à ce que soit porté à notre connaissance l'état du nombre de forfaits d'AS rapportés au nombre de professeurs d'EPS dans l'Académie (TZR et enseignants non titulaires compris). Voici les chiffres qui nous ont été transmis ci-dessous :



Sur la longue période les heures d'UNSS ont suivi l'évolution des effectifs d'élèves et des heures d'enseignement. La rentrée 2012 marque une rupture avec une nouvelle croissance + 0,5 ETP, soit au total l'équivalent de 49,36 emplois.

A noter : l'équivalent de 10 Emplois Temps Plein supprimés entre 1998 et 2012, soit 200 heures, donc environ 70 forfaits UNSS ! Pendant ce temps là, le nombre de licenciés n'a cessé d'augmenter.

2. Les stagiaires EPS :

Nous avons demandé à ce qu'une attention toute particulière soit portée à la condition des stagiaires EPS, en pointant les problèmes que posent la formule : décharge de 16 heures (environ) avant Toussaint et temps complet après, car cela pose des soucis dans les équipes, pour les emplois du temps, pour l'AS, pour les stagiaires eux-mêmes, pour les TZR et pour les élèves.

Le Recteur a répondu que la formation des enseignants était un grand chantier et une volonté du Ministre, et, qu'à, ce titre, la condition des stagiaires serait revue.

Nous continuerons la lutte syndicale pour que la décharge soit supérieure aux 3h30 actuelles.

3. Intervention au sujet du dossier de Saint Yrieix (impossibilité d'accéder au bassin par les élèves de Darnet depuis les vacances de Toussaint) et évocation des problèmes futurs du centre aquatique d'Estér prévu en délégation de service public :

Mme BAZZO (DASEN 87) a répondu qu'elle avait contacté Mr Janicot et qu'il était chargé d'intervenir auprès du chef.

Cette intervention (ainsi que celle faite en CDEN) a permis de porter, une première fois, ce dossier dans les instances et auprès des autorités du rectorat.

4. Demande relative au nouveau référentiel équipements produit par le Ministère (lui-même inspiré des référentiels du SNEP):

Demande faite par le SNEP : « Le SNEP FSU souhaite avoir des informations relatives au "guide d'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires", adressé par le Ministre de l'Education Nationale à tous les Recteurs à la rentrée scolaire. Selon les informations dont nous disposons, nous savons que 75 exemplaires ont été adressés à l'Académie de Limoges. Ces documents ont-ils été diffusés et, si oui, qui en a été destinataire ? De notre point de vue, il serait utile que chaque chef d'établissement et professeur coordonnateur EPS en disposent d'un exemplaire, ainsi que chaque collectivité territoriale et locale. »

Il nous a été répondu que Monsieur Janicot les avait et qu'il les distribuait au fil de ces inspections. Depuis, suite à notre demande, un lien est paru sur le site des professeurs d'EPS du limousin et sur l'hebdo de l'UNSS.

5. Question sur les sections sportives:

Demande SNEP : Pourquoi les ouvertures et transferts de sections sont déjà décidés alors que la commission consultative sur les sections n'est pas passée ... Quel est son rôle?

Réponse du Rectorat: Les fermetures et ouvertures de sections apparaissant sur les documents sont en fait des transferts (tennis de Tulle à Meyssac et transformation de la SSS rugby en SSS escalade à Ussel), c'est pour cela qu'elles apparaissent avant. Les autres décisions se feront plus tard et ce, après la commission.

Nous avons déploré que ces transferts/transformations aient été connus avant et en dehors du « circuit » habituel. Depuis, Mr l'IPR nous a informés que ces décisions parues sur les documents du CTA n'étaient pas officielles. Affaire à suivre



CONCOURS : CANDIDATS de LIMOGES ADMISSIBLES AU CAPEPS EXTERNE 2013

AYRAULT ALEXANDRE ARSENE DAVID
BEN NACEUR NADIA/MARINA
BOARETTO WILLIAM
CHERAMY ANNE-SOPHIE BENEDICTE
CHEVALIER REMI
ELLEBOODE SABRINA
GALLAIS FLAVIEN
JAMMET ROMAIN
LICOINE LOIC
MASSARI LINDSEY LAETITIA EMILIE
PORTHAULT NICOLAS
POUPEAU ESTELLE
SCAFONE ANDY
THROMAS DAMIEN

Monsieur le ministre a rappelé, à plusieurs reprises depuis sa prise de fonction, combien les enseignants étaient engagés dans leurs missions et qu'ils méritaient à ce titre d'être revalorisés. Mais les dernières déclarations, étayées pourtant par les données de l'OCDE qui présentent les enseignants français comme parmi les moins bien rémunérés de cette organisation, apparaissent contradictoires avec les annonces précédentes.

Nous entendons bien que les négociations qui doivent s'ouvrir au premier trimestre 2013 se fassent dans un cadre serein et marquent un changement avec les mesures d'austérité de ces dernières années, mesures elles-mêmes remises en cause dans un tout récent rapport du FMI !

En effet, nous subissons comme l'ensemble des fonctionnaires et pour la 3^{ème} année consécutive le gel de la valeur du point d'indice, seuls les collègues en début de carrière ont pu bénéficier d'une légère revalorisation qui ne compense pourtant pas l'élévation du niveau de recrutement. C'est à cette date une perte de 13% de notre pouvoir d'achat depuis 2000 ! Cette perte est à associer de plus à l'augmentation progressive des cotisations retraites qui se prolongera jusqu'en 2020, et à la mise en œuvre de la journée de carence dans notre ministère. Le dossier de la revalorisation est plus que jamais d'actualité, d'autant que les enseignants ont payé ces dernières années un lourd tribut, tant en terme de pouvoir d'achat, que de dégradation des conditions de travail dues en grande partie aux dizaines de milliers de suppressions de poste et leur corolaire : augmentation de la précarité, des compléments de services, des heures supplémentaires, des effectifs dans les classes, des possibilités de dédoublement, etc....

Pour ce qui concerne à proprement parler les questions d'avancement d'échelon, force est de constater que dans un tel contexte le passage d'un échelon à l'échelon supérieur permet à peine de conserver le même niveau de vie. La notion même de carrière induite par la fonction publique est ainsi dans les faits remise en cause. Nous ne comprenons toujours pas les raisons qui président au maintien des 3 rythmes d'avancement. En effet, pourquoi cette logique est-elle maintenue pour les seuls corps enseignants en classe normale alors que c'est un rythme unique à la Hors Classe ou par exemple pour les corps d'encadrement (chef d'établissement, IA/IPR,...) ? La seule logique apparente, c'est de limiter l'évolution la masse salariale (en diminution constante en rapport au PIB) et non la prise en compte d'un pseudo mérite.

Nous tenons ici à rappeler une fois de plus que pour le SNEP-FSU, un véritable plan de revalorisation salariale doit intégrer les revendications suivantes :

Un avancement pour tous au rythme le plus favorable.

Une refonte de la grille indiciaire incluant la Hors-Classe et débutant à l'équivalent du 5^{ème} échelon.

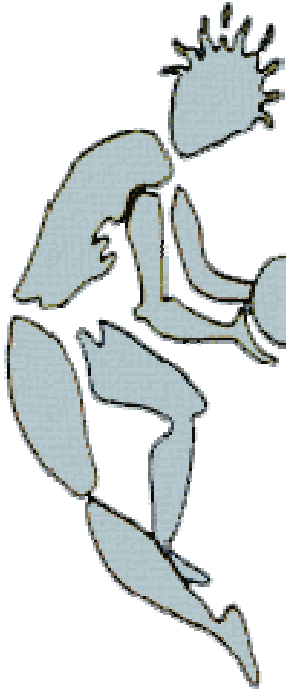
Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 par une augmentation de 13% de la valeur du point d'indice.

Une carrière cylindrique qui permette à tous d'atteindre l'indice terminal du corps (783) soit l'indice terminal de la Hors-classe Professeur EPS

La suppression du régime indemnitaire et celle d'une partie du salaire liée à la manière de servir

Les Commissaires Paritaires du SNEP-FSU

CAPA AVANCEMENT



Promouvables entre le 1/9/2012 et le 31/8/2013				
Ech. promouvabilité		Hommes	Femmes	Total
5	Nombre		1	1
	Moyenne Note Globale		81,2	81,2
6	Nombre	3	3	6
	Moyenne Note Globale	83,0	81,0	82,0
7	Nombre	11	11	22
	Moyenne Note Globale	86,3	85,7	86,0
8	Nombre	10	13	23
	Moyenne Note Globale	88,7	89,1	89,0
9	Nombre	9	10	19
	Moyenne Note Globale	91,6	90,4	90,9
10	Nombre	12	6	18
	Moyenne Note Globale	91,6	92,8	92,0
11	Nombre	8	4	12
	Moyenne Note Globale	94,1	93,4	93,9
Nombre total		53	48	101

BARRES DE PROMOTION 2012-2013

Echelon :	Du 4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11
GC	/	84.000	87.200	89.600	90.900	94.400	96.000
C		80.700	85.300	87.970	90.400	91.900	94.500

GT Vœux & barèmes inter 2013

1^{er} constat : toujours aussi peu de demandeurs (21 cette année pour 19 l'an passé), les barres élevées de ces dernières années continuent de décourager, ainsi que la perspective de muter à l'aveugle. Peut-être aussi que l'on se plaint en Limousin... La hausse des recrutements devrait permettre aux barres de diminuer (à nuancer car le barème a évolué par rapport à l'an dernier, notamment les bonifications de séparation, les points enfants, la prise en compte partielle des dispo et congés parentaux pour suivre conjoints...), il faudra attendre la FPMN pour savoir (5 mars) si pour Limoges ce sera le cas. D'autres paramètres devront être pris en compte que le nombre de sortants pour établir le calibrage (créations-suppressions de postes / nombre de stagiaires accueillis en 2013-2014 / nombre de départs à la retraite enregistrés, pour le moment il n'y en a que 5: les réformes de 2003 et 2010 font de plus en plus sentir leurs effets...). L'académie reste déficitaire, à ce jour, 16 collègues non-titulaires ont été embauchés.

21 demandeurs, parmi eux :

7 stagiaires

Une demande en simultanée

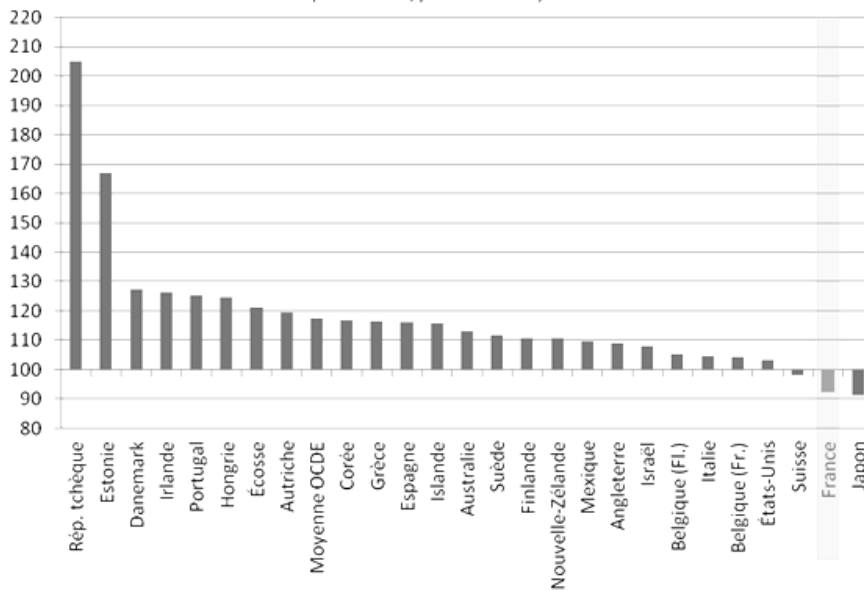
1 TZR fait une demande

13 demandeurs sur 14 (on ne tient pas compte des profs stagiaires compte-tenu de leur obligation de participation au mouvement) font un vœu unique (ils savent ce qu'ils veulent !)

Cette année, en plus des traditionnelles fiches syndicales, un mail personnel a été envoyé à tous les demandeurs syndiqués et non à jour leur permettant de vérifier si les vœux et les éléments de barème correspondaient à la réalité, et ainsi de faire valoir des rectifications-corrrections

2 corrections cette année.

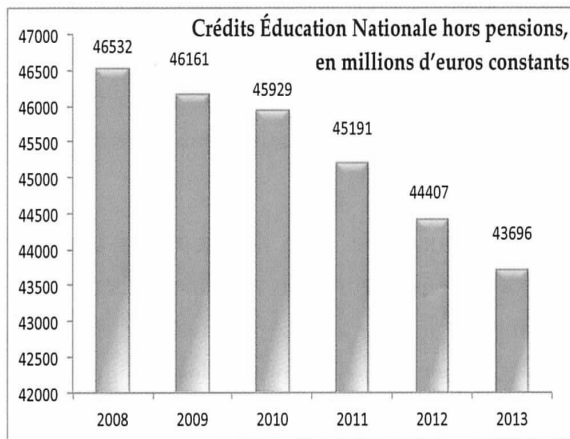
Graphique 2. Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2010
Indice de variation entre 2000 et 2010 du salaire des enseignants
du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice/formation minimale
(2000 = 100, prix constants)



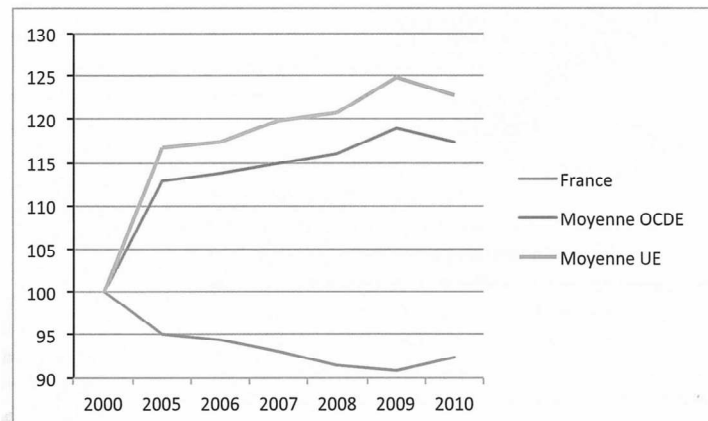
Source : OCDE, indicateur D3 de Regards sur l'éducation 2012.

Quelques données sur la question salariale en France, au sein de l'OCDE et son évolution ces dernières années.

En France, l'évolution est négative mais peut paraître indolore du fait de la « carrière », c'est-à-dire des changements d'échelon. Il faut toutefois savoir qu'y compris en terme de « volume » salarial, elle est aussi en queue de peloton au sein de l'OCDE. C'est moins vrai pour les fins de carrière, seulement celle-ci est atteinte en 34 ans en France et en 24 ans en moyenne dans les autres pays!



Indice de variation du salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice
(base 100 en 2000), source OCDE regards sur l'éducation 2012



Date	Point d'indice annuel	Variation	Variation de l'indice des prix sur la même période
			(selon l'Indice français des prix à la consommation)
01/12/2002	52,4933	0,70 %	1,90%
01/01/2004	52,7558	0,50 %	2,16 %
01/02/2005	53,0196	0,50 %	2,11 %
01/07/2005	53,2847	0,50 %	0,90 %
01/11/2005	53,7110	0,80 %	0,53 %
01/07/2006	53,9795	0,50 %	1,38 %
01/02/2007	54,4113	0,80 %	0,08 %
01/03/2008	54,6834	0,50 %	3,62 %
01/10/2008	54,8475	0,30 %	0,87 %
01/07/2009	55,1217	0,50 %	-0,57 %
01/10/2009	55,2871	0,30 %	0,36 %
01/07/2010	55,5635	0,50 %	1,30 %
01/09/2012	55,5635	0%	4,35 %

En 10 ans (de mars 2002 à septembre 2012, le point d'indice a progressé de 6,6 % alors que l'inflation sur la même période progressait de 19,8 %. A échelon constant, ou par comparaison avec leurs aînés, les fonctionnaires auraient donc vu leur pouvoir d'achat diminuer de 11 % en dix ans.

Ces données ne prennent pas en compte l'impact sur les salaires de l'augmentation des mutuelles, ni des cotisations retraites.

LES STAGES ACADEMIQUES 2012-2013

8

STAGE SPORT

DATE : initialement prévu le 05 Février, reporté, date à définir
ANIMATEURS : Michel Rotenberg, Responsable National en charge du secteur sport et Pascal ANGER, Secrétaire National du SNEP.
LIEU : Limoges, DRJSCS
PUBLIC : Professeurs de Sport et personnes intéressées
THEME : Echanges sur le métier et le ministère de tutelle ainsi que sur leur devenir respectif. Analyse de la situation générale et des orientations au MSJEPVA, dans la région limousin et au niveau des départements (DRJS, DDI). Quelles revendications à porter pour les personnels et les missions de service public du sport ?
INSCRIPTIONS : S'adresser au SNEP Académique :

STAGE ENTREE DANS LE METIER : « AGIR » ET CARRIERE

DATE : 22 Mars 2013
ANIMATEURS : SNEP Académique
LIEU : Limoges, SNES 40 avenue Saint-Surin
PUBLIC : Stagiaires et professeurs d'EPS

THEME :

Matin

1. **Agir dans l'établissement** :
Qu'est-ce qu'un EPLE?
Le CA, la DGH, le budget, le conseil pédagogique, l'autonomisation des établissements, l'AS et l'UNSS (et l'accompagnement éducatif, le SPAM)...

Après-midi

2. **La carrière et les statuts** :
Qu'est-ce qu'un prof d'EPS?
Les salaires, l'avancement, la notation, la santé, les mutations, TZR...

STAGE PAF SYNDICAL

DATE PREVUE: Juin 2013
ANIMATEURS : à définir
LIEU : Limoges, à définir
PUBLIC : Tous les collègues intéressés
THEME:
Le SNEP académique a pour projet de développer des stages de type pédagogiques et didactiques en complément des stages syndicaux plus « traditionnels ». Bien qu'ils aient considérablement diminué ces dernières années, il n'est bien sûr pas question de compenser ni de remplacer les stages de formation continue, mais bien de proposer un nouvel espace d'échanges, de partages d'expérience et de connaissances propres à notre métier. Ils peuvent être aussi l'occasion d'analyser les nouveaux textes et programmes en analysant les enjeux et les questionnements que ceux-ci soulèvent.
Afin de faciliter la mise en place de ces stages et de répondre au mieux aux attentes de la profession dans l'académie, nous avons élaboré un questionnaire que nous vous avons fait parvenir par mail. Nous vous remercions de le retourner au SNEP le plus rapidement possible
Ci-après un exemplaire papier pour ceux qui souhaitent le compléter manuellement et le renvoyer par courrier au SNEP FSU, 24bis Route de Nexon, 87000 LIMOGES

STAGE EQUIPEMENTS

DATE PREVUE: 1^{er} trimestre année scolaire 2013-2014
ANIMATEURS : SNEP National, secteur équipements.
LIEU : A définir
PUBLIC : Tous les collègues intéressés
THEME: Aider les collègues à s'informer et se former sur les questions d'équipements sportifs, à partir d'expériences vécues ou à venir. Comment prendre en main et comment s'organiser autour des dossiers relatifs aux installations sportives ? Autorités compétentes, enjeux politiques, référentiels, textes officiels, conditions de travail, etc...

- 22 Mars 2013-

Stage

Entrée dans le métier

Projet de déroulé :

Matin : Qu'est-ce qu'un EPLE ?

1 ^{ère} partie	<p><u>Accueil et présentation du stage.</u></p> <p><u>Agir dans l'établissement :</u></p> <p>Le PV d'installation, le VS, les droits à formation syndicale.</p> <p>Le Conseil d'Administration : Les instances et le calendrier. Le budget. La Dotation Horaire Globalisée.</p>
2 ^{ème} partie	<p><u>L'autonomisation des établissements :</u></p> <p>Qu'est-ce que c'est ? Quelles conséquences ?</p>
3 ^{ème} partie	<p><u>L'UNSS, le sport scolaire</u> (l'accompagnement éducatif, le SPAM)</p> <p>Structure, statuts, Evolutions.</p>

Après-midi : Carrière, salaires et statuts des professeurs d'EPS.

1 ^{ère} partie	<p>Les statuts de la fonction publique. Qu'est-ce qu'un prof d'EPS ?</p>
2 ^{ème} partie	<p>Les salaires et indemnités.</p>
3 ^{ème} partie	<p>L'avancement, la carrière, la notation.</p>
4 ^{ème} partie	<p>Le métier de TZR !</p>
5 ^{ème} partie	<p>La santé.</p>
6 ^{ème} partie	<p>Le droit à mutations.</p>

CE CONGE EST DE DROIT

- ✓ Il ne peut pas être comptabilisé au même titre que les autorisations d'absence.
- ✓ **MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (page 2 ci-dessous)**
Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) PAR VOIE HIERARCHIQUE
- ✓ Votre chef d'établissement ne peut pas émettre un avis défavorable et doit transmettre votre demande au Recteur (veillez à ce qu'il le fasse).
- ✓ Respectez les délais : demande faite au recteur au plus tard 1 mois avant le stage.

DATE LIMITE POUR CE STAGE : **22 février 2013 (1)**

"A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)

Si vous avez des doutes sur votre participation, posez votre demande, il sera temps d'annuler par la suite.

- ✓ N'OUBLIEZ PAS L'INSCRIPTION AU S.N.E.P. local le plus rapidement possible : des stages ont été annulés vu le nombre insuffisant de participants alors que des collègues avaient omis de s'inscrire au S.N.E.P. local ! (Talon ci-dessous).
- ✓ Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

(1) SI VOUS ÊTES HORS DÉLAIS, PAS D'AUTO-CENSURE, faite tout de même la démarche. Dans ce cas, envoyez en plus de la voie hiérarchique une copie de votre demande de congé directement au rectorat avec la mention : "copie transmise directement vu l'urgence, original suit par voie hiérarchique". Faites de même si vous pensez que votre chef d'établissement risque de faire "traîner" la transmission.



INSCRIPTION SNEP AU STAGE SYNDICAL

Date(s) :	Lieu :	Thème :	Heure début stage :
Nom :	Prénom :		
Etablissement :			
Adresse pers. :			
Mél :			

INSCRIPTION A RENVoyer A :

Par courrier à SNEP-FSU 24b RUE DE NEXON 87000 LIMOGES
Ou Par imèle: snep.fsu87@wanadoo.fr

Nom—Prénom

A Monsieur le Recteur de l'académie de Limoges
s/C de Madame (Monsieur) (Chef d'Etablissement)

Monsieur le Recteur

Conformément aux dispositions prévues:

à l'article 34 (7e) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires

à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat,

définissant l'attribution des congés pour formation syndicale,

J'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera le 22 mars 2013 à Limoges.

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U., organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 6/1/2000.

Afin de faciliter la mise en place de ces stages et de répondre au mieux aux attentes de la profession dans l'académie, nous vous proposons de répondre au questionnaire suivant et de le retourner au SNEP le plus rapidement possible. SNEP-FSU 24b RUE DE NEXON 87000 LIMOGES

Etes-vous intéressé(e) par la mise en place de stages syndicaux de type « didactique » ?

Oui Non

Si oui, seriez-vous prêts(es) à y participer (sous forme de stage syndical pendant le temps de travail) ?

Oui Non

Si oui, merci de choisir cinq APSA par ordre de préférence (de 1 (celle qui vous intéresse le plus) à 5), dans la liste suivante:

	1	2	3	4	5
Course demi-fond					
Course vitesse, relais, haies					
Sauts lancers					
Natation					
Gymnastique et GR					
Acrosport					
Course d'orientation					
Escalade					
Kayak					
VTT					
Golf					
Arts du cirque					
Danse					
Patinage					
Basket ball					
Football					
Rugby					
Volley					
Handball					
Baseball					
Ultimate					
Badminton					
Tennis de table					
Boxe française					
Lutte					
Judo					
Aérobic/Step					
Course en durée					
Musculation					

2. Etes-vous intéressé(e) par un stage qui traiterait de la question des programmes?

	OUI	NON
Collège		
Lycée et LP		
Collège et Lycée/LP		

3. Etes-vous intéressé(e) par un stage qui traiterait de la question de la CP5, avec une réflexion autour de la thématique: EPS d'entretien et/ou de développement?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON

4. Seriez-vous intéressé(e) par un stage qui traiterait de la question des conflits, de l'autorité « saine » et de la prise de parole en public?

<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON

5. Quels autres types de stage souhaiteriez-vous voir proposés?